



**ENSEMBLE IMAGINONS L'AVENIR DE NOTRE
TERRITOIRE**

- Synthèse de l'Institut CSA -

N° 0600747

Octobre 2006

2, rue de Choiseul - CS 70215 - 75086 Paris Cedex 02
CSA Opinion-Institutionnel
Tél. (33)01 44 94 59 10 / 11- Fax. (33) 01 44 94 40 01
www.csa-fr.com

SA au capital de 1 571 600 € - RCS Paris B 308 293 430 00010 741 E
TVA intracommunautaire FR 46 308 293 430



Penser l'Ile-de-France à 15 ou 20 ans est un exercice a priori ardu, la penser en termes d'aménagement du territoire peut paraître encore plus inaccessible. C'est pourtant bien l'ambition de la Région dans le cadre du SDRIF (Schéma d'Aménagement de la Région Ile-de-France), à savoir : penser la région dans son unicité mais aussi dans sa diversité. Si les responsables politiques de la Région ont d'ores et déjà très activement engagé cette réflexion en synergie avec les collectivités locales et les acteurs économiques et sociaux, les citoyens sont aussi impliqués dans la définition de l'avenir de leur région, de leur cadre de vie. A ces fins, la Région a lancé une consultation durant le mois de juillet 2006 auprès de l'ensemble des Franciliens^(*). Elle a pris le parti de poser les grands enjeux de la région et ainsi de connaître les atouts et les faiblesses de l'Ile-de-France tels qu'ils sont perçus par les Franciliens. Elle se fixait comme objectif également de mieux prendre en compte les attentes des Franciliens non seulement en matière de logement, de transport, d'emploi, d'équipement et d'environnement, mais aussi ce qui fait ou devrait faire une meilleure qualité de vie en Ile-de-France.

Le sujet de cette consultation est vaste et complexe, il met en regard des enjeux qui tous ont de l'importance et interagissent au quotidien. Cette note vise à mettre en exergue la cohérence globale des réponses des Franciliens, eux-mêmes soumis à un faisceau de contraintes personnelles et professionnelles. Il s'agit aussi de bien identifier les différences territoriales qui impactent fortement la perception qu'ont les citoyens à la fois de leur place dans la région mais aussi de leur devenir.

^(*)Consultation exclusive Conseil régional d'Ile-de-France réalisée du 1er au 31 juillet 2006. 49 950 habitants de la région Ile-de-France ont répondu à cette enquête. CSA a pris en charge la collecte, le traitement et l'analyse de cette consultation. Les Franciliens pouvaient répondre à la consultation : à l'aide d'un questionnaire papier et sur Internet 48 226 Franciliens ont répondu au questionnaire papier, 1 724 Franciliens ont répondu par Internet

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA CONSULTATION

- Les répondants sont très majoritairement **favorables à ce que la Région intervienne prioritairement dans les territoires défavorisés,**.
- **La recherche d'une meilleure qualité de vie** s'impose comme la valeur prioritaire pour l'Île-de-France de demain,
- Une réduction des nuisances et des contraintes inhérentes au territoire, constituent les deux conditions fondamentales de cette meilleure qualité de vie :
 - **Des nuisances liées à la pollution, l'environnement, le manque d'espaces verts** qui doivent continuer à être réduites,
 - **Des contraintes liées au transport, le manque de proximité des commerces, services et de l'emploi** qui doivent amener à rapprocher l'habitat des infrastructures et services.
- **Une recherche de qualité de vie par le maintien de commerces de proximité, des emplois locaux.** Les répondants souhaitent redéfinir leur espace quotidien à la fois qualitativement (un espace avec des commerces, des services, son travail) et quantitativement (un espace plus compact, moins étendu, avec moins de contraintes notamment de transports).
- **Le souhait d'une amélioration de la situation actuelle par une politique du logement qui utilise l'espace existant :** les espaces industriels désaffectés, la réhabilitation, avec le souci d'accroître le nombre de logements, la transformation de bureaux en logements. Mais aussi une politique qui équilibre la répartition des logements sociaux.

L'ARTICULATION DES PRINCIPAUX THEMES DE LA CONSULTATION

Les atouts de la région : richesse culturelle, paysages, diversité font de l'Ile de France une région qui rayonne et recèle de nombreux atouts pour les répondants.

- Au global « **la richesse de la vie culturelle et son attractivité internationale** » s'impose comme le principal atout de l'Ile-de-France aux yeux des répondants. Dans le détail, on observe que les personnes consultées habitant en Seine-et-Marne, en Val d'Oise ou encore dans l'Essonne mettent en avant « **la qualité des paysages** », tandis que celles résidant en Seine-Saint-Denis privilégient « **la diversité des populations** ».

Les difficultés rencontrées et les manques : pollution, logement, transports trois axes partagés par tous mais à des degrés très différents

- « **Etre confronté aux problèmes de pollution, de nuisance** » (48%) et « **avoir un logement qui réponde à [leurs] attentes** » (44%) constituent les principales difficultés des répondants, notamment de ceux habitant dans le cœur de l'agglomération. Les habitants des territoires hors agglomération sont eux plus particulièrement confrontés à des difficultés pour « **pouvoir de déplacer rapidement et facilement** » (54% contre 38% sur l'ensemble des répondants) indiquant clairement la diversité des situations et des contraintes.
- Les manques traduisent la même réalité, « **le cadre de vie et l'environnement** » (40% sur l'agglomération parisienne contre 17% hors agglomération) ou « **des logements à des prix accessibles** » (16% avec peu de différences selon les territoires) sont très largement supplantés dans les territoires hors agglomération par **l'amélioration des transports en commun/ des transports** (40% contre 30% sur l'ensemble des répondants).

Deux types de situations se distinguent dès lors, l'une marquée par la richesse de la vie culturelle et la qualité des transports mais aussi par des nuisances et des problèmes de pollution, l'autre par la qualité des paysages, des lieux de vie, de l'habitat mais avec des difficultés de transports.

Le choix du lieu de résidence : la proximité s'impose comme une demande fondamentale pour améliorer la qualité de vie

- C'est « **la proximité du lieu de travail** » (37%) qui s'impose comme principale critère de choix, devant « **le coût du logement** » (21%) et « **la proximité de votre famille, vos amis** » (20%).

Les qualités attribuées à la vie en ville

- « La diversité et la proximité des commerces (45%), « le grand nombre d'équipements publics » (37%) ou « les facilités de déplacements » (30%) sont les principales qualités attribuées à la vie en ville.

Dans le choix du lieu de résidence comme dans les qualités attribuées à la vie en ville, c'est la proximité qui s'impose comme critère de choix, proximité du lieu de travail, proximité des commerces, proximité des équipements, proximité des proches et amis.

Le logement : des solutions qui écartent l'étalement urbain, des qualités davantage liées à la situation des logements qu'à leur nature intrinsèque

- Les Franciliens répondant à la consultation privilégient, en matière de logement, « la construction dans les anciens secteurs industriels » (61%). Ils indiquent également qu'ils penchent en faveur de la réalisation « des logements sociaux dans des communes résidentielles qui n'en construisent pas suffisamment » (39%) ainsi que la réhabilitation des quartiers dans le souci d'accroître le nombre de logements offerts (33%). Apparaissent moins prioritaires : la transformation des bureaux (27%) et la création de « nouveaux quartiers dans la continuité des quartiers existants » (17%). Les répondants semblent ainsi privilégier **des solutions globalement orientées vers une densification de l'offre sur les espaces existants**
- Amenés à répondre sur les logements collectifs, les personnes consultées mettent en avant les qualités suivantes : « Le confort et la qualité du bâti, l'isolation phonique en particulier » est (41%), « la proximité des commerces et des équipements publics dans le quartier » (30%), « l'existence de moyens de transports en commun dans le quartier » (27%) ainsi que

« la présence d'espaces verts dans le quartier » (22%). On le voit, il s'agit de caractères plaçant **le logement collectif dans son environnement, dans la proximité des commerces, des transports et espaces verts.**

L'environnement, priorité au maintien de l'engagement de la lutte contre la pollution et les nuisances

- « Lutter contre les pollutions, les nuisances et les risques » (59%, dont 73% en Seine-Saint-Denis), mais aussi de « protéger les espaces naturels fragiles » (36%) et « développer l'usage des énergies renouvelables » (33%) forment le trio des priorités des répondants.

La proximité des emplois, la formation, l'orientation, l'apprentissage des jeunes, autant de dimensions qui fondent l'avenir et l'espoir d'une meilleure qualité de vie sur l'existence d'une véritable « économie locale », proche et non sur un surdimensionnement des pôles économiques.

- Dans le domaine de l'emploi : « privilégier l'orientation, l'apprentissage et la formation des jeunes Franciliens » recueillent 45% des réponses, suivi de près par l'ambition de « favoriser la création d'entreprises et d'emplois » (42%) puis « favoriser l'emploi local » (23%) et « faciliter le développement des emplois de service à la personne » (22%).
- Dans le domaine économique : « Préserver l'artisanat et le commerce de proximité » (53%) est très largement privilégié par les répondants. « Soutenir les jeunes entreprises » arrive en second (28%)
- Les pôles d'emploi ne sont mis en avant qu'au travers de l'idée de mieux les répartir sur le territoire de la région.

Les transports, des améliorations sur les réseaux existants (plus rapides, confortables et sûrs) comme objectif prioritaire pour offrir une vraie alternative au véhicule personnel, et une demande très forte sur les transports de banlieue à banlieue sur toute l'agglomération parisienne

- « L'amélioration des transports de banlieue à banlieue » (50% dont 61% pour les Val-de-Marnais), « l'amélioration du réseau de transports en commun existant » (34%, et plus particulièrement 43% chez les parisiens) sont les actions prioritaires pour les répondants.
- Offrir une alternative au véhicule personnel c'est faire en sorte « Que les transports en commun existants soient plus rapides, plus confortables, plus sûrs » (52%). Vient ensuite la question de la praticité avec l'idée « que des parkings gratuits et gardés soient créés près des gares » (38%).

RESULTATS DETAILLES

ATOUTS, DIFFICULTES ET VALEURS POUR DEMAIN

Dans un contexte où les déséquilibres urbains ont notamment été mis en lumière lors des révoltes urbaines de l'automne dernier, les répondants sont très largement favorables (71%) à ce que le Conseil régional donne une priorité à ces territoires. Ils montrent ainsi une vraie prise de conscience de la notion de priorité, des déséquilibres qui peuvent exister dans leur région et de la vision globale qu'ils ont de ces questions, dépassant clairement leur cercle de proximité (territoire, commune, quartier ou département). Cette sensibilité aux territoires défavorisés donne une première indication à la fois de la compréhension d'un des rôles de la région, qui vise à un développement harmonieux de l'Île-de-France, mais aussi de la solidarité des habitants.

Parler des atouts de la Région c'est aussi mettre en lumière **des différences importantes de perception selon les territoires**. « La richesse de la vie culturelle et son attractivité internationale » s'impose comme le principal atout (45% des répondants), devançant non seulement « la qualité de son réseau de transports nationaux et internationaux » et « la qualité de ses paysages » (29%), mais aussi « l'importance et la diversité du marché de l'emploi » et « la qualité de son réseau de transports » (27%). Les deux premiers items mettent en lumière l'importance du rayonnement de la Région dans l'esprit des répondants. En effet, c'est la Région à la fois dans le pays et son attractivité internationale qui forment ses deux premiers atouts. Ce n'est donc pas le répondant dans sa Région qui s'impose, ce qui aurait favorisé des items de proximité comme par exemple « la qualité de ses lieux de vie et son habitat » (13%) mais l'image et les équipements qui relient la Région au monde.

Cette hiérarchie est cependant très différente selon que l'on réside à Paris avec 65% des répondants faisant de « la richesse de la vie culturelle et son attractivité internationale » l'atout principal, alors qu'ils ne sont que 33% en Seine-et-Marne ou dans le Val d'Oise, les habitants de ces deux départements valorisant davantage « la qualité des paysages » (52% en Seine-et-Marne et 37% en Val d'Oise ou encore 40% dans l'Essonne). De même, les habitants de Seine-Saint-Denis font de « la diversité des populations » (40%) l'atout principal de la Région.

Nous avons ainsi des profils très différents selon les départements de résidence, les uns percevant la Région davantage dans son rayonnement (Paris, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Yvelines), les autres plus pour ses paysages (Essonne, Seine-et-Marne, Val d'Oise), le dernier enfin pour la diversité des populations (Seine-Saint-Denis). Autant de dimensions qui marquent la diversité des perceptions et révèlent un autre trait particulier de la Région : les habitants de Paris privilégient une dimension de la Région, la vie culturelle et l'attractivité internationale, là où les autres habitants de la Région équilibrent davantage les atouts et donc les enjeux.

Les difficultés rencontrées ouvrent un autre champ d'analyse qui s'articule avec l'interrogation concernant **ce qui manque le plus aux Franciliens** :

Les difficultés concernent en premier lieu le fait d' « être confronté aux problèmes de pollution, de nuisance » (48%), « avoir un logement qui réponde à [leurs] attentes » (44%) et « pouvoir se déplacer rapidement et facilement » (34%), problèmes du quotidien qui touchent à l'essentiel et interpellent la Région.

Les manques concernent « le cadre de vie et l'environnement » (40% sur cinq items différents se rapportant à l'environnement), « l'amélioration des transports en commun » (30%) et le fait de disposer de « logements à des prix accessibles » (16%).

Difficultés et manques se répondent, dressant un portrait où s'incarne la réalité de vie des Franciliens, avec des difficultés pour se loger et pour se déplacer, associées à un environnement marqué par les nuisances et la pollution.

Avant de tirer trop d'enseignements de ces constats, il faut encore prendre en compte deux autres dimensions. La première concerne les raisons personnelles pour lesquelles les répondants ont choisi leur lieu de résidence, la seconde (vu la nature spécifique de la Région dont l'urbanisation et la part de la population en zone urbaine sont très importantes) les qualités qu'ils attribuent à la vie en ville.

Le choix du lieu de résidence met en lumière l'arbitrage des répondants **entre cadre de vie et contraintes territoriales**. Ainsi « la proximité [du] lieu de travail » (37%) est assez nettement le premier critère de choix suivi du « coût du logement » (21%) où encore « la bonne desserte

en transports en commun » (19%). Autant d'indices d'un choix marqué par la contrainte, ou tout du moins fondé sur des éléments factuels laissant peu de place à l'affectif. On retrouve de manière plus marginale « la proximité de [sa] famille, vos amis » (20%), mais aussi « l'agrément du cadre de vie » (18%) ou « le lieu dans lequel vous avez passé votre enfance ou votre adolescence » (13%) et « la présence d'espaces verts à proximité » (11%) autant de critères importants mais non décisifs. Autre révélateur : « la qualité du logement » (10%) est très minimisée dans le choix.

Sans que l'on puisse y voir un choix par défaut, le lieu de résidence se fait sur de nombreuses dimensions parmi lesquelles la Région a un rôle en tant qu'aménageur, à la fois sur la proximité entre les zones d'emploi et de logement, sur le coût des logements par une politique d'offre déjà engagé (notamment par le logement social) ou encore par l'amélioration des transports en commun.

Les qualités attribuées à la vie en ville nous éclairent aussi sur la perception que nombre de Franciliens ont de leur environnement, dans un contexte où la qualité de vie est, pour 50% des répondants, la priorité pour l'Ile-de-France de demain. « La diversité et la proximité des commerces » (45%) est très nettement la principale qualité de la vie en ville suivie par « le grand nombre d'équipements publics » (37%), « les facilités de déplacements » (30%) et « le nombre d'équipements culturels et de loisirs » (28%). C'est donc autour de la proximité que se structure l'image positive de la vie en ville.

Dans le choix du lieu de résidence comme dans les qualités attribuées à la vie en ville, c'est la proximité qui s'impose comme critère de choix, proximité du lieu de travail, proximité des commerces, proximité des équipements, proximité des proches et amis.

NOMADE OU SEDENTAIRE, UNE VRAIE PREOCCUPATION AUTOUR DE LA QUESTION DU LOGEMENT

66% des répondants souhaitent continuer à vivre en Ile-de-France et 22% envisagent de la quitter. Il s'agit principalement des personnes qui viennent d'une autre Région (33%) et de

celles vivant depuis moins de 5 ans en Ile-de-France, mais aussi des jeunes de 20 à 30 ans (30%). En revanche, les personnes de plus de 65 ans et les retraités sont très peu nombreux à souhaiter quitter leur cadre de vie et forment la cohorte des sédentaires (79%), de même que 72% des Parisiens (72%), qui souhaitent continuer à vivre en Ile-de-France, 62% des habitants de Seine-Saint-Denis et 64% dans le Val d'Oise.

Dans la région, la mobilité se conçoit différemment selon son territoire actuel, et il est notable que chacun privilégie plutôt la stabilité. Ainsi les répondants résidents à Paris sont 71% à vouloir y rester. Les habitants de la petite couronne (Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne) privilégient une ville aussi proche de Paris qu'aujourd'hui et ceux de la grande couronne une petite ville ou un village de la deuxième couronne suivi par une grande ville de la deuxième couronne. Chacun semble donc conserver une préférence pour son territoire, indiquant une importante part de choix du territoire de résidence.

Ce choix des territoires doit dans l'idéal être soutenu par celui, plus complexe parfois, du logement. Ainsi, concernant l'habitation, 61% des répondants à la consultation mettent en avant la construction dans les anciens secteurs industriels désaffectés, et seuls 17% souhaitent la création de nouveaux quartiers en continuité de ceux existants. Ils sont aussi 39% à souhaiter « réaliser des logements sociaux dans des communes résidentielles qui n'en construisent pas suffisamment » et 33% « réhabiliter des quartiers entiers avec le souci d'accroître le nombre de logements offerts ». Enfin 27% souhaitent « transformer les bureaux en logements ». La gamme des préconisations semble indiquer une tendance à privilégier les idées de densification, de réhabilitation, mais aussi de mixité. **Les répondants paraissent privilégier la proximité avec l'existant, gage d'une proximité avec les équipements et commerces** dont on a vu l'importance dans leur esprit, plutôt que la construction en continuité. Nous le verrons dans d'autres domaines l'amélioration de l'existant l'emporte largement chez les répondants sur la création de nouveaux équipements lourds.

La qualité des logements des immeubles collectifs renvoie aussi à la question de la proximité. Ainsi, si « le confort et la qualité du bâti, l'isolation phonique en particulier » est la première des qualités dans ce type de logements (41%), viennent ensuite « la proximité des commerces et des équipements publics dans le quartier » (30%), « l'existence de moyens de transports en commun dans le quartier » (27%) et « la présence d'espaces verts dans le quartier » (22%). Ces trois dimensions liées au cadre de vie supplantent la question des charges (20%), de

« l'existence d'une terrasse ou d'un balcon » (15%) ou de la « présence d'un parking sécurisé » (11%). **Proximité et cadre de vie sont donc intimement liés et le logement doit participer à la diminution des nuisances mais aussi des contraintes inhérentes à la Région.**

L'ENVIRONNEMENT, A LA FOIS UNE LUTTE CONTRE LES NUISANCES ET UNE MISE EN VALEUR DES ATOUTS DE LA REGION

La vision environnementale des répondants fait écho à leurs difficultés. Il s'agit avant tout de « lutter contre les pollutions, les nuisances et les risques » (59%, dont 73% en Seine-Saint-Denis), mais aussi de « protéger les espaces naturels fragiles » (36%) et « développer l'usage des énergies renouvelables » (33%). Ces grandes orientations supplantent les mesures plus concrètes, au champ plus réduit, comme « trier et traiter les déchets » (19%), « rapprocher les activités et les services des lieux de résidence pour réduire les déplacements » (10%) et « développer les alternatives à l'usage d'un véhicule personnel » (10%). Les Franciliens sont aussi très majoritairement favorables à la mise en valeur des berges et des fleuves d'Ile de France (86%) pour les loisirs.

En tant qu'aménageur, la Région se voit donc confortée dans son travail de prise en compte de la question des nuisances, afin d'améliorer la qualité de vie.

APPRENTISSAGE, CREATION D'ENTREPRISE ET EMPLOI LOCAL, AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les personnes ayant répondu, dans les domaines de l'emploi et de l'économie, souhaitent avant tout favoriser l'emploi local. Là encore, ils mettent en avant leur goût pour la proximité.

Dans le domaine de l'emploi, « privilégier l'orientation, l'apprentissage et la formation des jeunes Franciliens » recueillent 45% des réponses, suivi de près par l'ambition de « favoriser la création d'entreprises et d'emplois » (42%) puis « favoriser l'emploi local » (23%) et « faciliter le développement des emplois de service à la personne » (22%). L'idée de « favoriser l'accès aux

grands pôles d'emploi » ne recueille en revanche que 13% des réponses. La démarche des Franciliens est donc essentiellement active, apprentissage, tissu local, création d'entreprise, plutôt que de s'en remettre aux pôles économiques.

Dans le domaine économique, les mêmes sensibilités s'expriment. « Préserver l'artisanat et le commerce de proximité » (53%) est très largement privilégié par les répondants. « Soutenir les jeunes entreprises » arrive en second (28%). Si les pôles d'emplois sont mis en avant (26%, quatrième position) c'est autour de l'idée de favoriser leur répartition sur l'ensemble de la Région.

C'est en défendant et en renforçant l'emploi de proximité que les répondants envisagent d'agir en premier lieu sur l'emploi. Ils semblent envisager que la satisfaction de leurs attentes, notamment en terme de qualité de vie, devienne une source prépondérante d'emplois. En d'autres termes, améliorer leur quotidien c'est améliorer la situation de l'emploi.

LES TRANSPORTS : RELIER LA BANLIEUE, AMELIORER L'EXISTANT, ENRICHIR L'OFFRE

Les actions prioritaires pour l'avenir en matière de déplacements et de transports se concentrent en premier lieu sur l'amélioration des transports de banlieue à banlieue (50% dont 61% pour les Val-de-Marnais). Vient ensuite l'amélioration du réseau de transports en commun existant (34%, et plus particulièrement 43% chez les parisiens) dont on verra l'importance au regard de la définition d'une alternative à l'utilisation du véhicule personnel. Autre sujet qui apparaît à cette occasion, l'amélioration du transport des marchandises par voie fluviale et ferroviaire (31%). Enfin la création de nouvelles lignes de transports en commun (24%) ne doit pas non plus être négligée car elle émane plus particulièrement de deux départements, la Seine-Saint-Denis (34%) et la Seine-et-Marne (29%) pour lesquels cette question paraît particulièrement sensible.

L'évocation d'alternatives au véhicule personnel pour les déplacements quotidiens met en lumière la faiblesse perçue des transports en commun en Ile de France. En premier lieu les répondants évoquent le fait « que les transports en commun existants soient plus rapides, plus confortables, plus sûrs » (52%), révélant ainsi le principal frein à leur usage. Vient ensuite la question de la praticité des transports en commun avec l'idée « que des parkings gratuits et gardés soient créés près des gares » (38%). Cette proposition ou dimension domine la création de nouvelles lignes locales (25%) ou régionales (24%) ou encore le fait de réserver aux vélos, aux piétons des voies pour les déplacements de courtes distance (24%).

Ces réponses s'inscrivent bien entendu dans un contexte où les prix des carburants ont sensiblement augmenté et où les répondants sont, de ce fait, 28% à déclarer qu'ils seraient prêts à ne plus utiliser leur véhicule tous les jours, 29% plusieurs fois par semaine, 23% occasionnellement et seulement 10% à déclarer ne jamais être prêt à ne plus l'utiliser.

L'AMENAGEMENT : DES PRIORITES ET DES IMPERATIFS

Cité en premier par 26% des répondants « construire des logements » est la priorité, s'impose, devançant l'amélioration des conditions de transport et les transports en commun (21%, 28% chez les propriétaires), mais aussi « encourager la création d'activités, d'emplois » (17%).

Cependant ces deux derniers domaines, le transport et l'emploi, sont cités à 56% et 55% en premier second ou troisième, devançant au global la construction de logement (49%, les propriétaires n'étant que 17% à en faire une priorité et 41% à la citer parmi les trois premiers). Ainsi si la priorité concerne le logement, **c'est bien le triptyque logement, transport, emploi** qui doit structurer l'action du Conseil Régional.

Viennent ensuite le développement de l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche (12% en premier et 44% au global), la mise en valeur de l'environnement (10% et 34%) et, enfin, la création de nouveaux équipements (3% et 26%)

CONCLUSION

La réduction des contraintes par une logique de proximité semble être la clé d'une meilleure qualité de vie pour les Franciliens répondant à la consultation. Logique de proximité qui ne se concentre pas nécessairement sur la création de nouveaux équipements mais plutôt sur la valorisation de ce qui existe : transports, commerces de proximité, conversion d'immeubles existants en logements, mise en valeur des ressources, comme les fleuves et surtout prise en compte globale du concept de nuisances et de pollution. Vaut-il mieux rapprocher les hommes des équipements existants, avec des conséquences en terme de densification ou rapprocher les équipements des hommes en multipliant ces derniers sur l'ensemble du territoire de la Région ?



Les répondants semblent pencher en faveur d'une densification, si l'on prend en compte leur peu d'attrait pour l'extension des quartiers par exemple ou la création de nouveaux équipements.

Les répondants souhaitent avant tout aujourd'hui se réapproprier leur cadre de vie, c'est-à-dire vivre en harmonie avec lui, qu'il soit à leur service ou tout du moins qu'il leur rende service.

Dans ce cadre, la Région se voit mise face à un vrai défi. Elle doit à la fois améliorer l'existant (transport, logement, loisirs, etc.), rapprocher les équipements des habitants, encourager la construction de nouveaux logements sans les éloigner, relier davantage la banlieue avec elle-même pour lui donner une cohérence. Tout cela en réduisant les nuisances quotidiennes.

Un ensemble d'actions qui favorisera l'appropriation du territoire, la cohésion régionale et au final la qualité de vie des Franciliens.